Sous-commission

Formation et Communication

Jean-Yves Artigou

CME – 9 février 2016

Comité
des Internes et Médecins à diplôme étranger

OBJECTIFS

Il traite des affaires relatives aux praticiens en formation (internes, médaillés du concours de l'internat, faisant fonction d'interne, résidents étrangers des hôpitaux de Paris), notamment en ce qui concerne :

- la veille réglementaire ;
- la répartition des postes par spécialité ;
- les demandes de stages inter-région et à l'étranger ;
- l'amélioration des conditions d'accueil et la souffrance au travail des internes ;
- toute question formulée par la CME, par les syndicats des internes ou les coordonnateurs universitaires.

Le président de ce comité participe aux commissions régionales d'agrément et de répartition des postes ; il préside en alternance avec le président du comité CME des relations internationales le jury pour la sélection des candidats aux postes de résident étranger des hôpitaux de Paris.

Il s'implique dans les discussions sur les réformes du troisième cycle, en lien avec les universités, la DGOS et l'ARS.

Travail transversal avec la CVH.

Comité
des Internes et Médecins à diplôme étranger

COMPOSITION

Vice-président : Olivier HELENON

- Membres de la CME : René ADAM, Philippe ARNAUD, Pascale GAUSSEM, Rémi SALOMON (CVH)

Représentation des internes à la CME :
- Interne DES spé : Jules GREGORY
- Interne DES MG : Stéphan NERAAL
- Interne Pharmacie : Anne Sophie BOURREL
- Interne odontologie : Laure LECHIEN

Invités :
- Représentation des coordonnateurs
- Doyen désigné par la conférence des doyens
- Représentation de la DOMU : deux personnes désignées par la Directrice
- Représentation de la médecine du travail

Comité du DPC

OBJECTIFS

- Il définit la politique générale du DPC des professions médicales (orientations générales, organisation, financement, ...).
- Il élabore le plan institutionnel de DPC médical et contribue à sa mise en œuvre (modalités innovantes en matière de DPC/FMC, contenu des programmes, choix des intervenants, recours à des prestations externes, développement de partenariats, ...).
- Il arrête les critères et les modalités d'attribution des aides financières pour des actions de DPC, de FMC et de mobilités.
- Il participe au développement de l'offre documentaire médicale et scientifique de l'institution.
- Le comité du DPC travaille en étroite collaboration avec le département du DPC médical dirigé par un praticien en exercice. Les membres du comité participent aux différentes commissions relatives aux aides financières, à la documentation électronique et aux programmes de DPC.
- Travail transversal avec la CVH, la QSS & CAPCU et formation en relation avec les universités.

Comité du DPC

COMPOSITION

Vice-présidente : Elisabeth PORSMOGUER

Membres de la CME :

René ADAM, Philippe ARNAUD, Sadek BELOUCIF, Nicolas DANTCHEV

Invités :

- Représentants du département du DPC médical
- Deux représentantes des PNM
- Membres non CME utilisateurs et organisateurs du DPC

Comité
FORMATION en RELATION avec les UNIVERSITES

OBJECTIFS

- Il travaille sur les nouvelles actions de formation en relation étroite avec les universités.
- La simulation, l'école de chirurgie, l'apprentissage par les méthodes innovantes, les mannequins, l'informatique, les programmes sur internet, …
- Articulation étroite avec les universités notamment en anticipation de la mise en place de la réforme du troisième cycle avec mise en commun de nouvelles actions de formation communes AP et Universités.
- Travail transversal avec la QSS & CAPCU et le DPC.

Comité
FORMATION en RELATION avec les UNIVERSITES

COMPOSITION

Vice président : Michel LEJOYEUX

- Michel ZERAH
- Représentant CME des internes : Jules GREGORY
- Représentant CME des CCA : Julien LENGLET

Invités :

- Doyens désignés par la conférence des doyens
- Représentants des activités innovantes désignés par la conférence des doyens
- Représentants des paramédicaux
- Représentants de la DOMU désignés par la Directrice
- Représentation transversale avec la QSS & CAPCU et DPC
- Représentant l'école de chirurgie

COMITE du REGLEMENT INTERIEUR

OBJECTIFS

- Il rédige, dans un premier temps intra-CME, un projet de règlement intérieur soumis au Président de la CME avant consultations.
- Soumis à l'approbation de la CME de juin 2016

COMPOSITION

Vice-présidente : Sophie CROZIER

René ADAM, Jean-Claude CAREL, Paul LEGMANN, Michel LEJOYEUX

COMMUNICATION

1. Site Internet

Sa gestion est permanente : elle ne prévoit ni réunion ni de comité spécifique. Son contenu est celui de la CME : diaporamas, informations du président, …

Il est géré sous l'autorité immédiate du président de la CME directeur de la publication, assisté par la vice-présidente Anne GERVAIS et par Jean-Yves ARTIGOU.

2. COMITE de REDACTION de la LETTRE de la CME

Mensuelle et très courte, renvoyant par des liens notamment sur le site de la CME, cette lettre électronique est adressée à tous les médecins de l'AP-HP .

Vice président : Michel LEJOYEUX

Olivier HELENON

Invités : rédacteurs, utilisateurs